

Économie sociale et solidaire

Un partenariat win-win

● L'économie sociale et solidaire au Maroc n'a pas encore atteint le niveau escompté de développement. Parmi les pistes de promotion figure le renforcement du partenariat gagnant-gagnant entre le Maroc et les pays africains. C'est dans ce cadre que s'inscrit la tenue de la 6ème édition du Salon national de l'économie sociale et solidaire et la première édition des salons tournants Maroc-Sénégal et Maroc-Côte d'Ivoire.

Le Maroc accorde de plus en plus une importance particulière à l'économie sociale et solidaire. Le secteur a connu, au cours des dernières années, une évolution remarquable qui reste, néanmoins, en deçà des aspirations comme en témoignent les chiffres officiels. En effet, l'économie sociale et solidaire emploie uniquement 5% de la population active au Maroc. Le secteur ne contribue qu'à hauteur de 2% au PIB. Des chiffres qui sont de loin inférieurs à la moyenne enregistrée dans nombre de pays. La secrétaire d'État chargée de l'Artisanat et de l'économie sociale, Jamila El Mossalli, estime nécessaire de redoubler d'effort en vue de donner un véritable coup de fouet à ce

secteur qui regorge d'opportunités d'investissement et d'emploi. La concrétisation de cet objectif passe par bon nombre d'actions dont l'amélioration de la législation en vigueur, la formation des acteurs

Ce secteur emploie moins de 5% de la population active au Maroc.

du secteur au marketing notamment celui ayant trait aux nouvelles technologies de l'information et de la communication...Le partenariat savère aussi un élément-clé. C'est

dans ce cadre que le Maroc a conclu des accords de partenariats relatifs au développement de l'économie sociale et solidaire avec notamment le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Pour donner forme à cette

coopération gagnant-gagnant, la multiplication des rencontres entre professionnels s'impose. La tenue de la sixième édition du salon national de l'économie sociale et solidaire en parallèle à la première édition des salons tournants Maroc-Sénégal

et Maroc-Côte d'Ivoire, du 18 au 27 novembre à Casablanca, s'inscrit dans le cadre de cette démarche. Nombre d'ambitions sont nourries dans ces salons à commencer par la promotion commerciale, une activité on ne peut plus coûteuse pour les très petites entreprises. L'idée est d'apporter des solutions innovantes en la matière et d'être conformes aux exigences des marchés internationaux. Divers secteurs de l'économie sociale et solidaires, parfois non exportables, sont accueillis dans ce salon comme la micro-finance et le financement solidaire. Et plusieurs coopératives marocaines nourrissent l'ambition de créer des joint-ventures, comme le souligne Khalid Benjelloun, président de la commission Economie sociale et solidaire et artisanat au sein du groupe d'impulsion économique Maroc-Sénégal. L'optimisme est au rendez-vous pour réussir le pari de l'organisation de ces salons qui connaîtront la participation de 120 exposants sénégalais et ivoiriens et plus de 400 exposants représentants des coopératives, des associations, des mutuelles et des entreprises sociales de toutes les régions du Maroc.

PAR J.G

Q/R



Khalid Benjelloun

Président de la commission Economie sociale et solidaire et artisanat au sein du groupe d'impulsion économique Maroc-Sénégal

Les Inspirations ÉCO : Quelle est l'importance du développement du partenariat entre le Maroc et les pays africains en matière d'économie sociale et solidaire ?

Khalid Benjelloun : Jusque-là, nous n'avons pas encore pu développer un partenariat dans le cadre de l'économie sociale. Le partenariat est important car il permet de développer des relations gagnant-gagnant d'autant plus que la grande composante au Maroc des entreprises est constituée de PME. Nous voulons, ainsi, à travers ce partenariat développer aussi des échanges avec les TPME. Ce salon est, en effet, une occasion pour les très petites entreprises sénégalaises et ivoiriennes de venir exposer leurs produits, faire des échanges, réaliser des joint-ventures ...

Quelles sont les similitudes et de différences entre le Maroc et les pays africains ?

Chaque pays a ses propres spécificités comme l'artisanat qui est différent d'un pays à l'autre. Au niveau des lois en vigueur, nous allons travailler ensemble pour essayer d'uniformiser la législation marocaine et sénégalaise. Par exemple, la loi de l'auto-entreprise en vigueur au Maroc n'existe pas encore au Sénégal. C'est une occasion pour nos amis sénégalais d'étudier cette loi. Il s'agit aussi de permettre aux jeunes sénégalais d'investir au Maroc et de créer leur entreprise. Nous souhaitons arriver à plus d'un million et demi à deux millions d'auto-entreprises au Maroc.

Que faut-il faire pour améliorer la législation marocaine dans le domaine de l'économie sociale ?

La législation doit s'adapter au niveau du développement économique du pays. Il faut prendre en considération certaines évolutions comme le digital.

Quels sont les préalables pour créer des des joint-ventures Maroc-Sénégal-Côte d'Ivoire ?

Il faut multiplier les rencontres bilatérales et multilatérales. À ce titre, ce salon est une occasion pour favoriser les rencontres entre les entreprises désireuses de créer des joint-ventures en vue d'aller travailler ensemble sur les marchés internationaux tout en misant sur la complémentarité. Il s'agit d'une opportunité pour développer nos atouts à l'international.